

Réf: Dossier 419120

Avis de constitution

SOCIETE « QUANTIQUE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU-LOT 723-
ILOT 70, Lot 723, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « QUANTIQUE »

Objet :

- DATA CENTER,
- CYBER SECURITE,
- INTELLIGENCE ARTIFICIELLE,
- RESEAU,
- VIDEO SURVEILLANCE,
- PROGRAMMATION INFORMATIQUE,
- VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE,
- FORMATION
- COMMUNICATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE MAHOU-LOT 723-
ILOT 70, Lot 723, Ilot 70

Dirigeant(s) Mlle KRA ABENAN FOURA SONIA-MARLENE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03169 du 03/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40676/GTCA/RC/2025 du 03/07/2025

